

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION PERMANENTE SUR LA CULTURE,
LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PLATEAU-MONT-ROYAL

AVRIL 2017

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PLAN D'ACTION
EN PATRIMOINE 2017-2022**

S'ancrer dans l'identité urbaine montréalaise

PRÉSENTÉ PAR

GABRIEL DESCHAMBAULT
ARCHITECTE ET URBANISTE

ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PLATEAU-MONT-ROYAL

...NUL NE PEUT VRAIMENT SE
RÉCLAMER D'UN QUARTIER
S'IL NE L'A PAS NOMMÉ, DIT,
PARCOURU, APPRIS,
DÉCOUVERT, AIMÉ.

Librement inspiré des propos
du Frère Marie-Victorin
qui lui, se référait au «pays» plutôt qu'au quartier.

PRÉSENTATION DE NOTRE SOCIÉTÉ

La Société d'histoire du Plateau-Mont-Royal (SHP) a été créée en 2006 et compte avec l'implication de près de 270 membres. Elle est partenaire de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec; du Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal; et du réseau des services d'archives du Québec..

Elle se donne pour mission de mieux connaître l'histoire de notre quartier et surtout, de mettre en œuvre toutes formes de diffusion et de sensibilisation afin de la faire connaître au plus large public possible. Elle s'intéresse bien sûr à l'histoire générale proprement dite, mais également au patrimoine culturel du Plateau; à son histoire, à sa préservation et à sa mise en valeur.

Pour ce faire, elle s'est entre autres doté d'un centre de documentation riche de près de 2500 ouvrages, dont près de 200 titres sont exclusivement relatifs à l'histoire du Plateau. Ses archives comptent une trentaine de fonds et collections ainsi que des photos provenant des résidants du Plateau. Cela en fait le centre de référence le plus complet sur le quartier. La SHP publie également un bulletin trimestriel qui a fait l'objet d'une publication en recueil, de ses trente-sept premiers numéros. Le site web de la société reflète l'ensemble de nos activités et possède une collection exceptionnelle de cartes postales anciennes , qui présente différents thèmes de l'histoire du quartier.

Le volet diffusion large public se décline entre autres avec la mise en place d'un large corpus de conférences thématiques et de plus d'une dizaine de promenades historiques qui sont reprises périodiquement. La société assure également la publication hebdomadaire de chroniques historiques dans deux médias à large diffusion touchant le quartier.

Nous sommes engagés dans une démarche de commémoration avec plus de 24 plaques historiques installées sur l'ensemble du quartier. Un programme de visites estivales dans quatre églises du Plateau a accueilli plus de 10000 visiteurs.

Notre société a également créé deux prix annuels : le prix *Engagement* et le prix *Rayonnement* , visant à reconnaître la valeur et l'implication d'individus ou de groupes, à l'égard de l'histoire de notre quartier.

Nous sommes aussi impliqués, en collaboration avec l'organisme «Mémoire du Mile-End», dans les célébrations du 375^{ème} anniversaire de Montréal. Cette collaboration offrira une série de 25 promenades historiques et culturelles touchant l'ensemble des secteurs de l'arrondissement.

Une société dédiée au patrimoine de notre quartier.

INTRODUCTION

La SHP apprécie la démarche de la Ville de Montréal de doter sa Politique du patrimoine, adoptée en 2005, d'un plan d'action concret et qui s'intéresse à des enjeux qui nous interpellent également.

La démarche générale, qui fait appel à la participation du public, doit également être soulignée. Sans cette invitation, on peut facilement imaginer que la turbulence du quotidien nous aurait facilement distraits d'une participation à cette démarche collective que nous jugeons essentielle, afin de nous amener à réfléchir plus intensément à ce qui nous préoccupe.

De façon plus directe, nous allons concentrer nos réflexions sur deux actions plus précises contenues dans ce plan d'action. Les points 2 et 3 des actions mises de l'avant dans le plan d'action nous intéressent en particulier.

Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste.

Soutenir la requalification d'ensembles identitaires.

Nous souhaitons également encadrer notre présentation en mettant l'emphase sur la pertinence de miser davantage sur l'implication et la participation des sociétés d'histoire dans la mise en œuvre du plan d'action. Plusieurs arrondissements montréalais peuvent compter sur la présence d'une société d'histoire dédiée à son territoire et surtout sur les compétences, trop souvent ignorées, de leurs membres.

Nous croyons que les sociétés d'histoire devraient faire l'objet d'une reconnaissance plus soutenue de la part des administrations municipales. Cette reconnaissance devrait également se traduire par un appui financier significatif. Il s'agit de partenaires de premier plan et nous aimerions faire ressortir cet aspect dans notre présentation. Ceci s'inscrit d'ailleurs dans l'esprit d'un point soulevé dans le document au titre du contexte et des grands enjeux : « *la Ville mise sur des approches collaboratives qui mettent à profit un large éventail d'expertises et d'intrants divers* ».

LES GRANDS ENJEUX

Nous partageons complètement les enjeux qui sont décrits dans le document de consultation. Nous les considérons tout à fait pertinents et nous pensons qu'ils sont porteurs d'impacts majeurs pour la qualité de l'identité urbaine advenant une mise en œuvre efficace et soutenue du plan d'action..

S'occuper des bâtiments vacants.

L'entretien des immeubles

Connaissance et partage de ce qui compose l'identité urbaine.

Commémoration de cette identité montréalaise

Aider de façon innovatrice au financement de cette mise en œuvre des travaux

ACTION 1

AGIR À TITRE DE PROPRIÉTAIRE ET DE GESTIONNAIRE EXEMPLAIRE

1.1 UN CADRE DE TRAVAIL MUNICIPAL EN PATRIMOINE

Cette volonté de développer une culture municipale partagée (ville centre et arrondissements), visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine est déjà bien engagée au central. Le travail effectué par la Division du patrimoine est exceptionnel et il doit être consolidé afin d'offrir un support encore plus soutenu aux arrondissements.

Les guides de bonne pratique cités au document existent déjà et il suffit simplement de les diffuser de façon plus large. Le concept des «énoncés de valeur patrimoniale» est également un élément fédérateur des opinions et des volontés d'agir dans un même sens, pour les différents acteurs qui y participent.

1.2 LES BIENS MUNICIPAUX

La préservation et la mise en valeur des immeubles municipaux nous semblent bien prises en charge par l'administration municipale. On voudrait que toujours plus de biens fassent l'objet d'une intervention, mais dans les circonstances où le financement n'est pas au rendez-vous, ça demeure difficile.

Il devient évident que l'effort financier doit être bonifié car nous pourrions dire que l'enveloppe ne progresse pas aussi vite que l'évolution de l'intérêt de la société montréalaise pour son histoire et son patrimoine.

Bien que nous ne soyons pas très familiers avec ce dossier, nous aimerions malgré tout émettre une opinion à l'effet que les dossiers de mise en valeur d'édifices municipaux qui sont mis de l'avant sollicitent souvent des sommes très importantes. Il faut bien sûr «faire de la qualité» mais cela a pour conséquence de réduire le nombre d'interventions possibles.

1.3 LES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

Nous partageons les opinions émises dans cette section. Malheureusement, cet aspect du plan d'action semble avoir moins d'impacts dans le contexte du territoire de notre arrondissement.

ACTION 2

ASSURER LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE MODESTE

2.1 LA MISE EN VALEUR DES BÂTIMENTS PRIVÉS PATRIMONIAUX

Cet aspect nous préoccupe particulièrement en ce sens que le tissu urbain ancien est très important dans le Plateau. Une grande partie des bâtiments du quartier sont centenaires et possèdent des caractéristiques architecturales qui participent directement à la qualité patrimoniale de notre environnement. Cela compose notre paysage patrimonial.

La Ville souligne que ce qui menace la survie de ce patrimoine peut se résumer entre autres par la méconnaissance de la valeur patrimoniale des bâtiments; des normes trop sévères et le manque de moyens financiers chez les petits propriétaires. Elle préconise des programmes de subventions pour les travaux de restauration, des efforts de sensibilisation auprès des petits propriétaires quant à la valeur de leur propriété

Notre opinion quant à une forme de financement «à la pierre» qui s'adresse aux bâtiments soumis à l'application d'un PIIA et qui sont situés dans un secteur de valeur exceptionnelle nous semble possiblement inéquitable. Cette restriction, qui semble s'expliquer par un contexte de ressources limitées empêchera que des propriétés soumises au PIIA ailleurs dans l'arrondissement puissent elles aussi profiter d'une aide financière. Il faudrait éviter cela.

Paradoxalement, les programmes d'aide directe ont l'effet pervers de reprendre subséquemment de l'argent aux propriétaires via l'augmentation des taxes foncières conséquente aux travaux d'amélioration.

Nous suggérons donc d'analyser la possibilité de créer une autre approche d'aide financière qui privilégierait plutôt un congé momentané de l'augmentation foncière due aux travaux. L'administration n'a pas à déboursier d'argent dans l'immédiat et ne supporte qu'un manque à gagner temporaire. Elle y gagne toutefois par l'amélioration de son paysage.

Les efforts de sensibilisation auprès des petits propriétaires quant à la valeur patrimoniale de leurs propriétés sont primordiaux. Les effets d'une activité de sensibilisation comme l'Opération patrimoine architectural de Montréal (dont il sera question plus loin) n'est plus à démontrer.

Nous proposons que la Ville mette encore plus d'emphase sur la sensibilisation du large public eu égard à la richesse du patrimoine architectural qui nous entoure. On ne peut espérer que les petits propriétaires et le public en général fassent l'effort de protéger ce patrimoine s'ils n'en connaissent pas la véritable valeur.

Quant aux normes qui seraient trop exigeantes à l'égard des bâtiments anciens et des impacts qu'elles auraient sur la faisabilité de leur restauration ou mise en valeur, il existe des solutions comme le «Comité des mesures différentes» qui analyse la situation précise d'un bâtiment patrimonial et qui propose des mesures réglementaires

différentes qui procurent le même niveau de sécurité que les normes standards du Code du bâtiment. Nous questionnons également la pertinence de lier des bâtiments patrimoniaux à l'application de normes LEED. Ces normes, conçues originalement pour s'appliquer à des bâtiments neufs, ne sont pas pertinentes pour une application dans des bâtiments centenaires.

2.2 L'ENTRETIEN ET L'INNOCUPATION

Cet aspect est crucial dans l'état de santé du patrimoine montréalais. Les exemples sont nombreux de bâtiments magnifiques qui ont terminé leur vie à la suite d'un trop long abandon. Après un certain temps le point de non-retour est atteint et le reste est de l'histoire connue.

L'entretien courant des édifices est essentiel à leur préservation. Quand les éléments d'origine d'un édifice ne peuvent plus être maintenus à cause de l'abandon de leur entretien courant, c'est à ce moment que le propriétaire amorce sa réflexion de «moderniser».

Il faut impérativement inculquer le principe de «L'ENTRETIEN-RÉPARATION-REMPACEMENT» dans la démarche de mise en valeur du patrimoine modeste..

Il est essentiel de contrer l'abandon des édifices. Nous pensons qu'il y aurait lieu de revoir les modalités de taxation en mettant de l'avant, par exemple, une taxe foncière spéciale sur les immeubles abandonnés. La propriété privée n'autorise pas nécessairement de faire n'importe quoi avec son bien. Quand un immeuble participe par son décor à la qualité d'un milieu, il devient par le fait même partie d'un «bien public» plus large.

Si un mur de brique hors plomb mets en danger la sécurité publique et justifie une intervention de l'administration; de la même façon, il faudrait agir quand l'état de délabrement d'un édifice porte atteinte au bien commun.

2.3 LE FINANCEMENT ET LES MESURES FISCALES

Cet aspect a déjà été considéré au point 2.1. Nous pensons que de créer un programme d'aide financière aux seuls bâtiments touchés par un PIIA **et en même temps** inclus dans un secteur d'intérêt exceptionnel, puisse être considéré comme inéquitable.

De plus, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal a créé un PIIA qui englobe la majeure partie du territoire. Cette mesure serait loin d'être optimale.

Nous l'avons dit plus tôt, nous pensons qu'une approche de non taxation (temporaire) de la plus-value subséquente aux travaux de restauration serait plus équitable (et plus logique). Il faut moins penser en terme de «déboursés» d'argent qu'en terme d'allègements des impacts du coût des travaux.

Le fait que la Ville de Montréal perçoive son financement à hauteur de 68% depuis la taxation foncière crée un «appétit» pour de nouvelles taxes qui met en danger le bâti patrimonial de faible densité. Cette réalité devrait être prise en compte dans l'analyse de l'évolution des transferts de Québec vers Montréal. Cette proportion est trop élevée.

2.4 LE RÉPERTOIRE DE VULNÉRABILITÉ

Cette section nous présente l'élaboration d'un outil de documentation mais ne nous dit pas ce qu'elle entend en faire par la suite. L'énumération des indicateurs de vulnérabilité est bien explicite et représente bien la notion de risque qui est présentée par les édifices qui s'y retrouveront.

Cela dit, l'outil est très pertinent et mérite d'être élaboré.

ACTION 3

SOUTENIR LA REQUALIFICATION D'ENSEMBLES IDENTITAIRES

3.1 LES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS

Il va de soi qu'une réflexion collective soutenue, bien encadrée et bien animée, doit se tenir sur ce sujet. Ces lieux ne devraient pas être privatisés et devraient recevoir des usages qui concourent au maintien ou au renforcement du caractère identitaire.

3.2 LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Voilà encore ici un problème complexe et crucial. Les églises du Plateau Mont-Royal sont majoritairement en « bonne santé spirituelle » et peuvent encore compter sur une communauté relativement active. Cela dit, l'état physique des lieux n'en est pas moins en mauvaise santé et les prières seules ne sauront jamais réparer les toits qui coulent.

Notre société s'est impliquée dans un projet majeur de restauration d'éléments architecturaux de la façade de l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End (les deux groupes d'anges du sculpteur Olindo Gratton). Ce projet s'est réalisé avec le concours du Conseil du patrimoine religieux du Québec, mais également avec l'implication financière des paroissiens et de certaines corporations du quartier. Donc c'est possible.

Nous avons également élaboré depuis quelques années un programme de visites de quatre églises du quartier durant la période estivale. Nous croyons sincèrement que cette démarche de faire visiter des lieux de culte participe directement à la sensibilisation du public à l'égard de la valeur de ce patrimoine et subséquemment, à sa protection.

La requalification de certaines églises ne doit pas faire l'objet d'un blocage systématique. L'évolution actuelle du monde des affaires, avec de nouvelles pratiques et l'apparition de nouveaux modes de réseautage et d'installations physiques innovatrices dans des lieux divers permettront probablement plusieurs «sauvetages» de lieux de culte.

Toutefois, l'exemple récent de la «conversion» de l'église Saint-Joseph, œuvre de Victor Bourgeau située dans la Petite Bourgogne est catastrophique quand l'on constate que le promoteur a désacralisé l'intérieur de la nef en oblitérant des éléments de vitraux et en faisant disparaître les toiles marouflées de Georges Delfosse (on ne connaît pas encore toute l'ampleur du dégât).

La Ville de Montréal doit mettre à profit ses ressources et son influence afin de participer activement et positivement à ce vaste chantier de sauvetage du patrimoine religieux.

Nous croyons également que les visites guidées des églises devraient être non seulement encouragées, mais également systématiquement organisées. Cela est garant d'un intérêt public pour la sauvegarde de ce patrimoine.

Les musées et les centres d'archives des grandes communautés religieuses recèlent des trésors sur notre histoire collective. La révolution tranquille nous a fait perdre de vue ce patrimoine qu'il nous faut redécouvrir et qu'il faut faire connaître.

3.3 LE SITE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

La SHP salue la décision de la Ville de se porter acquéreur du site de l'Hôtel-Dieu. La volonté de rendre le site accessible au public est dans le goût du jour et probablement une bonne chose. Toutefois, nous faisons appel à la prudence eu égard à un accès universel au site.

Le site de l'Hôtel-Dieu possède une immense portée patrimoniale du fait de son caractère sacré et du fait que les religieuses en ont jalousement gardé de grands pans privés et accessibles par le biais de visites guidées et encadrées. Ces visites connaissent toujours un intérêt incroyable justement par cet éclairage «privilegié». À notre époque «particulière» ou la société recherche un peu plus de sens et de spiritualité afin d'accompagner son cheminement de vie, il serait sûrement bien avisé de préserver le côté «sacré» de cette propriété. En faire un lieu de découverte de «sens»

ACTION 4

DIFFUSER LA CONNAISSANCE ET ENCOURAGER LA RECONNAISSANCE

4.1 LES OUTILS NUMÉRIQUES

L'objectif mentionné au plan d'action dit : «Favoriser le développement d'un savoir collectif émanant de la Ville ainsi que d'une multitude d'acteurs...»

Les différents projets urbains touchant des lieux ou immeubles patrimoniaux soumis à la ville-centre ou aux arrondissements génèrent des dizaines et des centaines d'études patrimoniales qui sont d'une richesse incroyable. On dit que ces recherches sont produites par différents intervenants privés, en appui à des projets privés, et que ces études sont confidentielles.

Nous suggérons que la Ville prenne les mesures nécessaires afin que ces études soient portées à la connaissance du public et qu'elles soient accessibles afin de rendre l'information qu'elles contiennent disponible au public et aux intervenants des quartiers concernés.

4.2 UN CADRE MUNICIPAL D'INTERVENTION EN COMMÉMORATION

Notre société s'est engagée dans un programme de commémoration par le biais de plaques historiques. Nous avons 24 plaques réparties sur le territoire et les commentaires reçus sont très positifs. Nous sommes enthousiastes face à cette approche de diffusion de la connaissance.

4.3 LA VISIBILITÉ DES FEMMES DANS LA TOPONYMIE MONTRÉALAISE

Notre société reconnaît l'urgence de pallier à cette lacune afin de rattraper un retard, qui est, disons-le, inadmissible à notre époque.

Nous avons consacré un numéro de notre bulletin à commémorer le souvenir de femmes exceptionnelles du quartier. Notre programme de conférences fait également une large place à présenter ces femmes uniques. Nous nous sommes aussi associés à certaines communautés religieuses féminines afin de faire connaître leurs œuvres dans une société qui a malheureusement trop vite oubliée cette présence essentielle.

4.4 UNE CÉLÉBRATION DU PATRIMOINE ET LA RECONNAISSANCE DES ACTIONS EXEMPLAIRES

Cette référence à l'Opération patrimoine architectural de Montréal prend pour nous un sens particulier, car ces 25 années d'existence accompagnent l'évolution de la sensibilisation du large public à cette notion de patrimoine «ordinaire».

Non seulement les petits propriétaires mais également les promoteurs immobiliers et les grands gestionnaires d'immeubles ont été sensibilisés au fil de temps, au fait que leurs immeubles qu'ils considéraient souvent comme banals, représentait malgré tout des

éléments essentiels au patrimoine architectural montréalais. Le «petit» patrimoine acquérait peu à peu ses lettres de noblesse.

Notre société considère ce genre d'événement comme essentiel à la diffusion adéquate et à la sensibilisation d'un plus large public à l'existence d'un patrimoine de proximité. Elle doit absolument perdurer.

La création d'une journée annuelle (au printemps) nous semble réducteur et le principe actuel d'une semaine d'activité devrait être conservé et les crédits nécessaires pour la tenir, lui être affectés. Le fait de la tenir en un endroit unique est à notre avis improductif et ne sollicitera pas un auditoire pertinent.

Nous pensons également que les arrondissements doivent être mis à profit davantage afin de développer sur leurs territoires cet intérêt pour le patrimoine de proximité. C'est du travail, mais c'est le prix à payer pour affirmer leur intérêt.

CONCLUSION

Notre société est heureuse de cette initiative de la Ville de Montréal et, en contrepartie, nous jugeons essentiel de faire connaître notre intérêt pour cette sensibilisation au patrimoine. Nous avons bâti une belle collaboration avec l'administration de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Nous sollicitons aussi la Ville de Montréal afin de lui suggérer d'intégrer davantage, dans son réseautage, les sociétés d'histoire montréalaises. Le besoin essentiel de sensibilisation du public à la valeur du patrimoine modeste pourrait plus facilement être atteint avec l'aide des sociétés d'histoire.

Pour nous, le caractère spécifique du Plateau Mont-Royal est en large partie la résultante de l'image physique projetée par l'architecture de ses rues et l'influence de celles-ci sur l'atmosphère sociale qui anime le quartier.

Même si nous considérons notre quartier comme un des plus beaux de Montréal, force est de reconnaître que la mosaïque des quartiers montréalais présente des lieux variés, avec chacun leur caractère et leur charme. C'est justement cette réalité que la Ville de Montréal doit mettre en valeur; et son plan d'action est fort pertinent en ce sens.

Trop longtemps cet aspect a été pris un peu à la légère. Il a progressé dans l'appareil municipal grâce à la ténacité et à la passion des fonctionnaires responsables de piloter ce dossier. Tout le monde partage l'idée que la préservation et la mise en valeur du patrimoine est une excellente idée. Par contre, trop souvent dans l'évolution et la mise en œuvre d'un projet majeur, le patrimoine est le petit caillou dans le soulier.

Ce plan d'action a la belle qualité de proposer de mettre en œuvre des mesures réalisables. Il ne manque plus qu'une volonté politique ferme pour en faire un succès.